

La garderie les Marronniers ouvrira le 1^{er} mars 2005 sur le site de Cery

La garderie des Marronniers ouvrira ses portes, le 1^{er} mars prochain, sur le site de Cery. Sa capacité de 22 places pourra être portée à 44 places à l'avenir. Cette ouverture fait suite à une enquête menée par l'Office du personnel en 2002. Elle avait mis en évidence le manque de places de garderie, principalement sur le site de Cery.

La garderie des Marronniers est réservée exclusivement au personnel des Hospices-CHUV. Elle sera gérée par la Fondation La Pouponnière et l'Abri qui s'occupe déjà de la garderie située près du CHUV, à Beaumont 48.

Cette nouvelle garderie sera ouverte de 6h30 à 18h30, du lundi au vendredi. Toute personne désirant inscrire un enfant peut adresser dès aujourd'hui sa demande au

Secrétariat de La Pouponnière et l'Abri
(projet les Marronniers)
Beaumont 48 - 1012 Lausanne
secretariat@pouponniere.ch
Tél. 021 651 61 51

Bien entendu cette offre s'adresse aux parents n'ayant actuellement pas de solution de garde, mais aussi aux parents ayant leur(s) enfant(s) à la garderie La Pouponnière et l'Abri ou à la Mosaïque et qui souhaitent rapprocher leur(s) enfant(s) de leur lieu de travail ou de domicile. Les places ainsi libérées permettront d'offrir une solution à des parents inscrits aujourd'hui en liste d'attente dans ces deux garderies.

L'Office du personnel se réjouit de cette prochaine ouverture rendue possible grâce au subventionnement des Hospices-CHUV, à la participation de la Ville de Lausanne (pour les enfants lausannois) et à la Fondation La Pouponnière et l'Abri.

Prévention des accidents professionnels et non-professionnels

En 2005, les primes d'accidents professionnels et non professionnels vont augmenter légèrement. Cette mesure est due à l'augmentation du nombre d'accidents et surtout du coût de leur traitement. Une bonne prévention des risques permettrait certainement de diminuer le nombre des accidents.

Au travail, c'est surtout la manipulation des seringues ou d'autres objets tranchants souillés de sang qui cause la grande majorité des accidents déclarés. Ce type d'accidents génère beaucoup d'inquiétude et nécessite parfois des traitements lourds. La direction des Hospices-CHUV a donc décidé de prolonger de deux ans la campagne de prévention réalisée dans les services par la Médecine du personnel.

Mais dans 88% des cas, les arrêts de travail sont dus à des accidents non professionnels. A titre indicatif, les accidents de sports représentent 4000 jours d'arrêts de travail par an aux Hospices-CHUV (arrêts supérieurs à trois jours), dont 2700 pour les sports d'hiver. 4000 autres jours d'arrêts de travail sont dus aux chutes et torsions et 1000 ont pour origine un accident de la circulation.

La prudence est donc de mise sur les pistes de ski (bon échauffement, vitesse adaptée, contrôle du matériel) comme sur la route. Des brochures de prévention des accidents sont à disposition auprès de la Médecine du personnel.

Nouvelle distinction pour le CEMCAV

Le CEMCAV (Centre d'enseignement et de communication audiovisuelle des Hospices-CHUV) a obtenu une nouvelle distinction au Festival international du film et du multimédia médical d'Amiens. Le CD-Rom sur la pose du cathéter veineux périphérique qu'il a réalisé avec la Haute Ecole cantonale vaudoise de la santé, filière infirmière, a reçu le Grand prix du jury du Festival, dans la catégorie nouvelles technologies.



Décorations de Noël

Afin d'éviter tout risque supplémentaire d'incendie, la direction de la sécurité vous rappelle que l'utilisation de bougies à flammes nues est interdite, même pour les décorations de Noël. Merci de prendre toutes les mesures de prévention nécessaires et de bien vouloir expliquer, le cas échéant, ces dispositions aux patients et aux visiteurs.

Congés de fin d'année

Rappel. Cette année, en dehors des week-ends, seul le vendredi 31 décembre sera jour férié.

Manifestations

• 2 au 4 décembre 2004, Journées Ostéoporose à la PMU

- 2 décembre, de 12h à 14h, auditoire Jéquier-Doge, **Colloque Ostéoporose - Nouvelles perspectives** (aspects épidémiologiques, prévention et dépistage, diagnostic et traitements). Renseignements: Dr Marc-Antoine Krieg, tél. 021 314 41 57.

- 3 décembre, de 18h30 à 19h30, auditoire Jéquier-Doge, **Conférence publique sur l'ostéoporose**.

- 4 décembre, de 10h à 14h, **Ateliers sur le thème de l'ostéoporose ouverts au public** dans les locaux de la PMU (échanges avec des spécialistes, concours et animations pour petits et grands).

• **2 décembre**, de 14h à 19h, auditoire Alexandre-Yersin du CHUV, **Réunion romande de réanimation**. Renseignements: Professeur Marie-Denise Schaller, soins intensifs de médecine, tél. 021 314 16 31 ou 32.

• **7 décembre**, de 13h à 17h30, auditoire César-Roux, **L'assistance au suicide - Parlons-en!** Après-midi organisé par le Centre de formation aumônerie, le Département de médecine et la direction médicale des Hospices-CHUV. Renseignements: Cosette Odier, Aumônerie, tél. 021 314 50 46.

• **9 décembre**, de 14h à 18h, auditoire Auguste-Tissot, **Symposium de chirurgie cardiovasculaire**. Renseignements: Professeur Ludwig Von Segesser, Service de chirurgie cardiovasculaire, tél. 021 314 22 80.

• **10 décembre**, de 14h à 18h, auditoire Alexandre-Yersin, **Journée de recherche du Département médico-chirurgical de pédiatrie**. Renseignements: Dr Nicolas Von Der Weid, Unité d'oncologie-hématologie pédiatrique, tél. 021 314 13 34.

• **16 décembre**, de 8h à 17h, auditoire César-Roux et autres auditoires, **Forum des soins palliatifs** organisé par le réseau lausannois ARCOS. Renseignements: Christine Clément, Secrétariat ARCOS, tél. 021 653 45 56.

Cours de formation sur la manutention des charges

Un cours de formation sur la manutention des charges est organisé du 13 au 17 décembre. Il est destiné aux responsables de la santé au travail, aux médecins et infirmières du travail, aux chargés de sécurité, aux physiothérapeutes, ergothérapeutes, responsables d'ateliers, etc. Renseignements: Nathalie Horvath Hasenauer, Office du personnel, tél. 021 314 39 89.

Nominations - Départs

Jacques Cornuz a été nommé professeur associé, médecin chef et directeur adjoint de la PMU, avec entrée en fonction le 1^{er} septembre 2004. Il continuera de consacrer 40% de son temps au Département de médecine du CHUV et à l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive.

Patricia Fayard, cheffe de projet du Programme Qualité, a donné sa démission pour le 31 décembre 2004.

Blanca Rippa, infirmière cheffe au Département de gynécologie-obstétrique, prendra sa retraite le 31 décembre 2004. Elle sera remplacée par **Christiane Kordo**, actuellement directrice des soins de la PMU.

